



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE
11, RUE MI-CAREME BP 20502
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

**Direction départementale
des Finances publiques de la LOIRE**

Pôle Pilotage et Animation du réseau

Division de la fiscalité des particuliers et des
missions foncières

11, rue Mi-Carême BP 20502
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

POUR NOUS JOINDRE :

Téléphone : 04 77 47 85 94

Mél. : ddfip42.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

MONSIEUR LE MAIRE DE GUMIERES
M. CHRISTIAN CASSULO
LE BOURG

42460 GUMIERES

Saint-Etienne, le 10/09/2020

Objet: Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020

Monsieur le Maire,

Par courrier transmis dans la semaine du 2 juin 2020, vous avez été invité à proposer une liste de personnes¹ susceptibles d'être désignées commissaires de la CCID.

Par délibération en date du 23/07/2020, le conseil municipal a établi la liste des contribuables susceptibles de siéger à la CCID.

Après examen de la liste que vous avez communiquée le 07/09/2020 et conformément au 2 de l'article 1650 du code général des impôts, sont désignées, comme membres de la commission communale des impôts directs, les personnes dont les noms sont mentionnés dans le document ci-joint.

Je vous remercie d'informer chacun des commissaires titulaires et suppléants de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques,

La Directrice du Pôle Pilotage et Animation du Réseau

Valérie USSON
Administratrice des Finances Publiques

¹ - 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants, 32 personnes pour les communes de plus de 2 000 habitants.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de GUMIERES,
le Directeur Départemental des Finances Publiques
désigne comme commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
BEGONIN Marlène	BRUN Marie-Thérèse
CHABALLIER Danièle	DAMON Evelyne
CHAUT Claude	FAUVET Marion
GUITTARD Nathalie	HARANG Michèle
LIOTIER Annie	MAILLARD David
MAILLARD Sabrina	MARS Joël

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A SAINT-ETIENNE, le 10/09/2020

Destinataires :

Monsieur le Maire de la commune de GUMIERES
Madame la Responsable du Service des Impôts des Particuliers de MONTBRISON
Madame la Responsable du SFDL

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques,
La Directrice du Pôle Pilotage et Animation du Réseau



Valérie USSON
Administratrice des Finances Publiques